



---

## Conseil de sécurité

Débat ouvert sur la

### **Violence sexuelle dans les conflits armés**

#### Open debate on conflict-related sexual violence

New York, le 15 mai 2017

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse tient à remercier la présidence uruguayenne pour l'organisation de ce débat opportun et salue le dernier rapport du Secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits armés ainsi que ses recommandations. Permettez-moi d'exprimer notre gratitude envers les intervenants pour leurs exposés pertinents. Nous adressons aussi nos félicitations à Madame Pramila Patten pour sa récente nomination comme Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles en période de conflit et rendons hommage à Madame Zainab Bangura, pour son travail dévoué dans cette fonction.

Tout d'abord, j'aimerais souligner une fois de plus l'importance de la résolution 2331, que le Conseil a adoptée à l'unanimité en décembre dernier. La première résolution jamais adoptée par le Conseil de sécurité sur la traite d'êtres humains condamne ce crime et cette violation des droits fondamentaux avec la plus grande fermeté, et reconnaît explicitement que la traite des êtres humains est une question de paix et de sécurité.

Aujourd'hui, nous abordons le sujet étroitement lié mais plus vaste de la violence sexuelle dans les conflits armés.

Monsieur le Président,

Premièrement : Même si la violence sexuelle affecte toutes les couches de la population, certains contextes exacerbent les vulnérabilités. Les déplacements forcés et la migration aggravent les risques d'exaction et d'exploitation. Les témoignages de réfugiés et de migrants qui arrivent en Europe donnent à penser que beaucoup de femmes et de filles ont été sexuellement exploitées dans leur fuite pour échapper aux conflits. À l'occasion du débat ouvert tenu l'an passé sur la violence sexuelle dans les conflits armés, nous avons insisté sur le besoin de protection des femmes et des filles lors de déplacements forcés et sur les routes migratoires. Cet appel demeure malheureusement d'actualité. La violence sexuelle sous toutes ses formes est une cause de déplacement autant qu'un facteur d'insécurité sur les routes migratoires, ce qui vaut également pour les hommes et les garçons.

---

Au cours des deux années à venir, les États membres de l'ONU négocieront un nouveau cadre de gouvernance mondiale de la migration, le pacte mondial pour des migrations sans danger, régulières et ordonnées. Ce pacte offre l'occasion d'intégrer dans la réflexion sur la migration mondiale certaines des questions abordées dans le cadre du présent débat. La discussion thématique sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants organisée par l'ONUSUD à Vienne en septembre 2017 n'est qu'une plateforme parmi d'autres apte à traiter ce sujet.

Deuxièmement : Nous saluons la recommandation du Secrétaire général de continuer à reconnaître la violence sexuelle comme critère de désignation dans les régimes de sanction, comme le prévoit la résolution 1820 du Conseil. De plus, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher le crime organisé et les groupes terroristes de se financer au moyen de la traite d'êtres humains, de la prostitution forcée et d'autres formes de violence sexuelle. Ces mesures constituent la conséquence logique de notre reconnaissance de la violence sexuelle et de la traite d'êtres humains comme partie intégrante de l'économie de guerre. Les régimes de sanctions sont l'un des moyens à notre disposition.

Troisièmement : Nous constatons avec satisfaction que le rapport du Secrétaire général contient une référence importante à la santé sexuelle et reproductive. Nous avons déjà abordé cette question lors de débats précédents, mais elle reste d'une actualité pressante. Il est de notre devoir de veiller à ce que les femmes et filles affectées par les conflits aient accès à une large gamme de services de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive, y compris des services visant à prévenir et à faire face à la violence sexuelle et sexiste.

Dans ce contexte, la Suisse soutient un programme de prise en charge psychosociale dans la région des Grands Lacs. L'objectif est de lutter de façon globale contre la violence sexuelle et sexiste, au niveau individuel, local et institutionnel. Ce programme inclut des services de santé, un soutien psychologique et une aide juridique ainsi que la réinsertion des victimes dans leur communauté. Entre 2011 et 2016, grâce à ce programme près de 60 000 femmes victimes de violence sexuelle ont pu bénéficier d'un ensemble de soins et de mesures de soutien.

Monsieur le Président,

Le débat d'aujourd'hui, tout comme la déclaration formulée par le Canada au nom du Groupe des amis « Femmes, paix et sécurité », témoignent d'une prise de conscience importante. Nous attendons avec intérêt un engagement politique cohérent de la part du Conseil et nous restons déterminés à déployer les efforts nécessaires visant à combattre la violence sexuelle dans les conflits armés.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. President,

Switzerland would like to thank the Uruguayan presidency for organizing this timely debate and welcomes the latest report of the Secretary-General on conflict-related sexual violence and its recommendations. Let me express our gratitude to the briefers for their very useful presentations. We would also like to congratulate Pramila Patten on her recent appointment as a Special Representative and pay tribute to SRSG Zainab Bangura for her dedicated service.

To start with, I would like to once more underline the importance of the resolution 2331, unanimously adopted last December. The first ever Security Council resolution on human trafficking condemned

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

this crime and human rights violation in the strongest terms, and explicitly recognized trafficking in persons as a matter of peace and security.

Today, we are discussing the very much related, but broader issue, conflict- related sexual violence.

Mr. President,

Firstly: Although sexual violence affects a cross-section of the population, there exist context specific vulnerabilities. Forced displacement and migration raise the risk of abuse and exploitation. Reports from refugees and migrants arriving in Europe suggest that a numerous women and girls have been sexually exploited on their flight from conflict situations. At last year's open debate on conflict-related sexual violence we referred to the need for protection of women and girls in forced displacement and along the migration routes. Sadly, this remains an actual issue. Sexual violence in all its forms is a driver of displacement as well as a factor of insecurity along the migration routes and in situations of displacement – also for boys and men.

Over the next two years, the UN Member States will be negotiating a new framework for global migration governance – the Global Compact on Safe, Orderly and Regular Migration. The global compact offers therefore an opportunity to include some of the issues of this debate in the global migration discourse. The thematic debate on trafficking in persons and smuggling of migrants hosted by UNODC in Vienna in September 2017 is only one of the platforms for discussion in this regard.

Secondly: We welcome the Secretary General's recommendation to continue including sexual violence as a designation criteria in the sanction regimes as requested by the Council's resolution 1820. Moreover, we need to take all measures necessary to prevent organized crime and terrorist groups to finance themselves through trafficking, forced prostitution and other forms of sexual violence. This must be the logical consequence of our acknowledgement that sexual violence and trafficking are elements of the economy of war. Sanctions regimes are one of those means we have at hand.

Thirdly: We are glad to see that the Secretary General's report makes an important reference to sexual and reproductive health. We have said this in earlier debates, but the issue is no less pressing today. It is our duty to ensure access to a wide range of quality sexual and reproductive health services to women and girls affected by conflict, including services to prevent and respond to sexual and gender based violence.

In this context, Switzerland supports a programme of psychosocial care in the Great Lakes region. The objective is to address sexual and gender based violence in a comprehensive manner, at individual, community and institutional level. This includes medical, psychological and legal services as well as reintegration of victims into their communities. Between 2011 and 2016, almost 60'000 women victims of sexual violence were able to access a comprehensive care and support through the programme.

Mr. President,

Today's discussion – as well as the statement held by Canada in name of the Group of Friends of Women, Peace, and Security – are an important sign of awareness. We look forward to a consistent political engagement from the Council and remain committed to our efforts to fight against conflict-related sexual violence.

Thank you